

L'arrivée des nouveaux noms de domaine

Par Martine Tremblay et Diane Bellavance

Le 16 novembre dernier, le conseil d'administration de *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN) a annoncé la sélection de nouveaux noms de domaine de premier niveau générique (gTLD) qui seront disponibles sous peu. Outre les “.com”, “.net”, “.org”, “.gov” et “.edu” déjà connus de tous, les noms de domaine de premier niveau suivants seront offerts :

- .aero
- .biz
- .coop
- .info
- .museum
- .name
- .pro

Ces noms de domaine de premier niveau ne sont pas encore disponibles. Selon la *Federal Trade Commission* (FTC), une agence

américaine de protection des consommateurs, certaines personnes peu scrupuleuses tentent actuellement de convaincre les entreprises et les individus de réserver, moyennant certains frais, leur nom de domaine, et en garantissent l'octroi ou garantissent le traitement préférentiel de leur demande lorsque les nouveaux noms de domaine pourront être enregistrés. La FTC a invité à la prudence; ces offres sont souvent sans fondement. Aucun organisme n'a été autorisé par l'ICANN à offrir de tels services de préenregistrement. La FTC recommande donc aux consommateurs de se protéger en évitant ce type de service de préenregistrement qui garantit l'octroi du nom de domaine et le

traitement préférentiel de la demande, d'éviter de faire affaire avec les personnes ou les entreprises qui envoient des télécopies ou des courriels non sollicités à cet effet et de demeurer à l'affût des développements concernant ces nouveaux noms de domaine de premier niveau.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec M^e Martine Tremblay au (514) 877-2957 ou M^e Diane Bellavance au (514) 877-2907 du bureau Lavery, de Billy, s.e.n.c., ou à consulter le site www.laverydebilly.com.

Martine Tremblay est membre
du Barreau du Québec
depuis 1999 et se spécialise
en droit de la propriété
intellectuelle et divertissement.



LAVERY, DE BILLY

AVOCATS

Diane Bellavance est membre
du Barreau du Québec
depuis 1988 et se spécialise
en droit de la propriété
intellectuelle et divertissement.

Vous pouvez communiquer avec les membres suivants du groupe Technologies, divertissement et propriété intellectuelle pour toute question relative à ce bulletin.

à nos bureaux de Montréal

Diane Bellavance
Patrick Buchholz
David Eramian
Larry Markowitz
Lisa Miller
Johanne L. Rémillard
Ian Rose
Martine Tremblay

à nos bureaux de Québec:

Martin J. Edwards
Laurier Gauthier
Louis X. Lavoie
Simon Lemay
Louis Rochette
Jean-Pierre Roy
Kim Thomassin
François Vallières

à nos bureaux de Laval

André B. Gobeille

Montréal

Bureau 4000
1, Place Ville Marie
Montréal (Québec)
H3B 4M4

Téléphone :
(514) 871-1522
Télécopieur :
(514) 871-8977

Québec

Bureau 500
925, chemin Saint-Louis
Québec (Québec)
G1S 1C1

Téléphone :
(418) 688-5000
Télécopieur :
(418) 688-3458

Laval

Bureau 500
3080, boul. Le Carrefour
Laval (Québec)
H7T 2R5

Téléphone :
(450) 978-8100
Télécopieur :
(450) 978-8111

Ottawa

Bureau 1810
360, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1R 7X7

Téléphone :
(613) 594-4936
Télécopieur :
(613) 594-8783

Site Web

www.laverydebilly.com

Droit de reproduction réservé. Ce bulletin destiné à notre clientèle fournit des commentaires généraux sur les développements récents du droit. Les textes ne constituent pas un avis juridique. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.